



République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 03 juin 2019

Compte-rendu sommaire Publié le 07.06.2019

26/2019 Tarifs communaux – Ecoles de danse - rentrée 2019-2020

➤ Danse Classique :

Pour l'année 2018/2019, l'école de danse classique comptait 140 élèves (141 élèves déclarés l'année précédente à l'Association départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin).

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, il est proposé de réviser les tarifs de l'année 2018/2019 en les ajustant de + 1 %. Cela permettra en partie de compenser l'augmentation des frais de fonctionnement.

Danse Classique	Durée	Domiciliés à Souffelweyersheim		Extérieurs	
		Anciens tarifs	Propositions pour 2019/2020 (*)	Anciens tarifs	Propositions pour 2019/2020 (*)
Jeunes	De 45 mn à 1h45 selon le niveau	76.02 €	76.78 €	99,28 €	100.27 €
Adultes	1h30	85,89 €	86.75 €	112.58 €	113.71 €
Cours deux fois par semaine	2 x 1h30	114.09 €	115.23 €	148.98 €	150.47 €

(*) tarifs par trimestre

➤ **Modern'Jazz**

La section Modern'Jazz comptait 92 élèves (89 élèves déclarés l'année précédente à l'Association départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin).

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, il est proposé de réviser les tarifs de l'année 2018/2019 en les ajustant de + 1 % et de créer un tarif pour les cours dispensés deux fois par semaine.

Modern'Jazz	Durée	Domiciliés à Souffelweyersheim		Extérieurs	
		Anciens tarifs	Propositions pour 2019/2020 (*)	Anciens tarifs	Propositions pour 2019/2020 (*)
Jeunes	De 45 mn à 1h45 selon le niveau	76.02 €	76.78 €	99.28 €	100.27 €
Adultes	1h30	85,89 €	86.75 €	112.58 €	113.71 €
Cours deux fois par semaine	2 x 1h30	114.09 €	115.23 €	148.98 €	150.47 €

(*) tarifs par trimestre

Adopté à l'unanimité

27/2019 Tarifs communaux – Ecoles de musique - rentrée 2019-2020

Propositions pour l'année 2019/2020 par trimestre :

Désignation	Age	Durée	Habitants de Souffelweyersheim ou membres de l'orchestre de l'école		Extérieurs
			Jeunes	Adultes	
Éveil musical - Initiation à la formation musicale - Chorale	5-6 ans	1 h	76.78 €	-	100.27 €
VENTS ET PERCUSSIONS : - formation musicale - orchestre - cours individuels	A partir de 7 ans	1h30	128.40 €	151.00 €	165.52 €
PIANO ET CORDES : - formation musicale - cours individuels	7 ans	1h30	143.17 €	165.66 €	183.04 €
Cours particuliers	Adultes	30 mn	-	175.41 €	195.07 €
Chœur de femmes	Adultes	1h30	-	86.75 €	113.71 €

Adopté à l'unanimité

28/2019 Tarifs communaux – Ecole Municipale des Arts et des Sports – rentrée 2019-2020

TARIFS POUR L'ANNEE 2019/2020 PAR TRIMESTRE

Ecole des Arts	PRATIQUES ARTISTIQUES	DUREE	TARIFS (Souffel)	TARIFS (hors Souffel)
	COURS : Enfants Modelage et peinture	1h30	76.78 €	100.27 €
	COURS : Adultes Modelage et peinture	1h30	86.75 €	113.71 €
	COURS : Maternelle Bricolage	1h00	76.78 €	100.27 €

Ecole des Sports	EVEIL SPORTIF	DUREE	TARIFS (Souffel)	TARIFS (hors Souffel)
	Eveil sportif	1h30	50.50 €	62.62 €
	Baby gym	1h00	50.50 €	62.62 €

Adopté à l'unanimité

29/2019 Participation financière pour les familles ayant inscrits deux enfants ou plus dans une ou plusieurs écoles municipales - rentrée 2019-2020

Le Conseil Municipal,

ACCORDE

- Une participation financière à hauteur de 20.- euros par enfant aux familles ayant inscrit leurs enfants dans l'une ou plusieurs écoles municipales de danse et de musique pour la saison 2019/2020.

DECIDE

- La participation financière sera accordée sous réserve :
 - De l'établissement d'une demande par la famille et d'avoir produit les justificatifs
 - De s'être acquitté des trois factures trimestrielles
- Aucune participation financière ne sera accordée, si en cours d'année un des enfants quitte une des écoles sans en avoir intégré une autre.

Adopté à l'unanimité

30/2019 Participation financière aux activités sportives ou culturelles - saison 2019-2020

Le Conseil Municipal,

ACCORDE

- pour la saison 2019/2020 une participation financière à l'adhésion sportive ou culturelle d'un montant de 40.- euros par enfant de moins de 18 ans, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire et étant domicilié à Souffelweyersheim.

Cette participation financière sera accordée pour toute cotisation versée d'un minimum de 50.- euros auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune de Souffelweyersheim.

Adopté à l'unanimité

31/2019 Soutien aux voyages scolaires et aux classes de découverte - rentrée 2019-2020

Le Conseil Municipal,

DECIDE

- d'accorder une participation communale de 5 (cinq) euros par jour avec une durée maximum de 4 (quatre) nuitées et 5 (cinq) jours par élève répartie sur une année scolaire, quelle que soit la destination du projet. Cette participation s'applique aux élèves scolarisés dans les classes maternelles et élémentaires de Souffelweyersheim, ainsi qu'aux élèves domiciliés à Souffelweyersheim et fréquentant des classes maternelles et élémentaires scolarisés dans les établissements d'enseignement privé ou public.
- d'abroger la délibération n° 33/2018 portant sur le soutien aux voyages scolaires et aux classes de découverte adoptée le 25 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

32/2019 EMS – Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (CCPA) : Schéma directeur autour de l'A35 et de l'axe RN4/A351 et au-delà de ces emprises

Le Conseil Municipal,

APPROUVE

- la stratégie du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement telle que plus amplement exposée au présent rapport et dans le projet de contrat,
- le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement, joint en annexe,
- la participation de la commune aux réflexions qui seront menées dans le cadre de l'Atelier des territoires

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou son représentant, à signer le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement.

Adopté à l'unanimité

33/2019 VNF : Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial standard

Le Conseil Municipal,

APPROUVE

- Les dispositions du projet de convention temporaire du domaine public fluvial standard joint en annexe ;

AUTORISE le Maire ou son représentant :

- à signer la convention temporaire du domaine public fluvial standard n° 71241800165 avec les Voies Navigables de France (VNF) consentie pour une durée de 5 années, à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité

34/2019 Conseil Départemental du Bas-Rhin : convention de mise à disposition de locaux pour l'exercice de l'activité de l'assistante sociale

Le Conseil Municipal,

APPROUVE

- Les dispositions de la convention de mise à disposition de locaux jointe en annexe.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de locaux entre la commune de Souffelweyersheim et le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Adopté à l'unanimité

35/2019 Centre de Gestion du Bas-Rhin : participation à la mise en concurrence pour l'assurance des agents pour le risque Prévoyance

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance que le Centre de gestion du Bas-Rhin va engager en 2019 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- DONNE mandat au Centre de Gestion du Bas-Rhin pour souscrire avec le prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque Prévoyance ;
- PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion du Bas-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Adopté à l'unanimité

36/2019 Affaires du personnel : Rapport annuel 2018 sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Le Conseil Municipal,

- *PREND ACTE du rapport annuel 2018 portant sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés annexé.*

A l'unanimité